
Adresse de la société populaire de Havre-de-Vie, qui invite la Convention à continuer ses sublimes travaux et témoigne de son dévouement, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Havre-de-Vie, qui invite la Convention à continuer ses sublimes travaux et témoigne de son dévouement, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 518;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29690_t1_0518_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023

BAILAC, RENAULT, MADIÈRE (*cap^e fourrier*),
FOUEL, DIHURCE, PICHOLIER (*cap^e*), DURANTIS,
ARMAND, PANDELÉ, POUZET (*cap^e*), PERRIER,
PASCAL.

b

[*La Sté popul. d'Alet, à la Conv.; 15 vent. II*] (1).

« Citoyens représentans d'un peuple humain et fraternel,

L'humanité déchire enfin le crêpe odieux répandu sur toute la surface de l'univers. Tous les peuples sont appelés vers cette indépendance que la nature prodigue à scs enfans, et que le despotisme et le fanatisme avaient enlevé à toutes les nations. Ces 2 monstres sont terrassés et chassés de notre territoire. Les nations gémissent sous le poids des chaînes et le français est libre. Sa loyauté lui annonce que ses frères de l'univers sont malheureux, il combat les tyrans. Ses lumières lui font connaître la barbarie des puissances invisibles, il éclaire les routes affreuses et bizarrement sanctifiées du fanatisme.

Peuple généreux, tu ne peux voir tes frères dans l'esclavage sans rompre ses fers, ta sollicitude traverse les mers, et ces hommes mis au rang des plus vils insectes par leur couleur sont rendus aux droits imprescriptibles de la nature; ils ne seront pas rendus à cet état sauvage et inconnu de la Société; ces hommes sont nos frères malgré la différence des couleurs, et si le climat est ingrat envers eux, en les masquant à nos yeux, effaçons cette démarcation qui n'a jamais existé dans la nature.

Le décret qui les place au niveau de l'homme libre, fera voir aux peuples qu'on a courroucés contre nous, que le Français est sensible et humain par nature, et que la tyrannie ne surpassera ses bienfaits mémorables qu'en forfaits.

La Société d'Alet renouvelle à la Conv. son adhésion à tous ses décrets, en l'invitant de ne quitter son poste qu'en ne laissant plus rien à désirer à la raison, à l'humanité et à la générosité de la France.

Anglais, sois confondu par notre dévouement qui doit produire le bonheur à l'univers. Hollandais, frémis du désintéressement qui doit abolir la cupidité. Portugais, tremble devant la déesse de la liberté qui fera taire les oracles fanatiques de tes dieux. Espagnol, ne te vante plus de ta lâche fierté. Oui, la Liberté va tout régénérer, et la terre se rappellera comme d'un songe de tous ses tyrans. La génération future ne pourra se persuader qu'il existât de pareilles atrocités. S. et F. »

DUAB (*présid.*), J. DIGEON (*secrét.*), PEYRE
(*secrét.*), BRUTIN, M. CHAUSSE aîné.

c

[*Le C. révol. de Bize, à la Conv.; 10 germ. II*] (2)

« Montagne sainte, reçois les hommages du comité de surveillance de Bize. Nos cœurs pénétrés de la plus vive reconnaissance applaudis-

(1) C 300, pl. 1057, p. 52. B⁴ⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 298, pl. 1042, p. 13. B⁴ⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t) et 29 germ. (2^e suppl^t).

sent à ton énergie; Augustes représentans, nous célébrons vos vertus, en admirant le génie républicain qui vous caractérise. Vos comités de salut public, et de sûreté générale toujours occupés du bonheur du peuple viennent encore de déjouer les complots atroces des ennemis de la liberté. Le fruit de vos travaux était sur le point d'être perdu; des conspirateurs audacieux, nourris dans la fange la plus criminelle espéraient par leurs complots renverser le glorieux édifice de notre gouvernement; mais votre âme toujours grande, toujours guidée par l'amour brûlant de la patrie vient d'écraser ce reptile immonde. Ils périront ces scélérats, et le glaive de la justice en les faisant périr anéantira le souvenir de leurs forfaits.

Braves Montagnards, restez à votre poste, n'en descendez jamais, que les efforts des malveillants viennent se briser contre la colonne, et qu'ils expirent à vos pieds. Fermes dans leurs principes et dans leurs opinions, les membres du comité de cette commune, ne s'écarteront jamais des lois qu'ils ont juré de défendre jusqu'à la mort. Votre conduite leur servira de modèle; le flambeau de la raison, et l'amour de la liberté seront les armes avec lesquelles les républicains français extermineront le reste des tyrans de l'Europe. »

PIPIÈRE l'aîné, PRÉSLOT, P. JÉANT, CASSAN, BERMOND, CROUZAT, SICARD, SALIÈRES, JANOT, FIGEOT, BOUISSOU, PINEL.

d

[*La Sté popul. de Havre-de-Vie, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Dans la Vendée il existe encore des républicains qui s'intéressent à vos travaux; une nouvelle conspiration s'ourdissait contre la liberté, votre active surveillance l'a encore déjouée, recevez-en notre remerciement. Législateurs, soyez sévères pour les coupables; que tous ceux qui seroient tentés de les imiter, tremblent en voyant leur punition certaine. Continuez vos sublimes travaux, la confiance du peuple vous retient à votre poste, ne l'abandonnez que lorsque la république triomphante aura défait tous ses ennemis. Comptez sur notre ardeur à seconder vos opérations. Notre cri de ralliement c'est : La République ou la mort »

J. B. MEAUX (*présid.*), RABE, MARTIN.

e

[*La Sté popul. de Boynes, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Nous admirons journellement vos glorieux travaux pour l'affermissement de la République; ils sont au-dessus de tous éloges.

Mais décréter le gouvernement provisoire et révolutionnaire étoit ce qu'il restoit à sortir de

(1) C 300, pl. 1057, p. 66. B⁴ⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n^o 574, p. 439; *Rép.*, n^o 118.

(2) C 300, pl. 1057, p. 49. B⁴ⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n^o 574, p. 439; *Rép.*, n^o 118.